

CONFÉRENCE ATTALENS

Pour le climat, garder sa voiture

Souhaiter à son véhicule longue vie dans un véritable élan écologique, tel est le pari «antigasi» proposé par Lucien Willemin. Cette option, inhabituelle, sera présentée par l'intervenant neuchâtelois lors d'une conférence à Attalens, le 21 septembre à 20 h. Le conférencier répond pour cette soirée à la sollicitation du Groupe Info Vevveyse.

L'approche consistant à remplacer sa voiture quel que soit son kilométrage, au motif de changement climatique, n'est pas du tout celle que prône Lucien Willemin, conférencier et écrivain neuchâtelois. Répondant à l'invitation du Groupe Info Vevveyse qui souhaite à terme créer un groupe Vert en Vevveyse, il entend soumettre une option toute différente lors d'une rencontre à Attalens, le 21 septembre, à 20 h. Il y sera donc question d'antigaspillage et de manière de consommer différemment en particulier en prolongeant la vie de son véhicule.

Chère voiture, dure!

Lucien Willemin veut, en effet, sensibiliser le public à cette manière de voir. Il constate que l'automobiliste est invité à lâcher son «vieux» véhicule pour faire le choix

d'un modèle neuf. «Il est difficile de résister à l'attrait du neuf, d'objets plus ou moins utiles, proposés à grand renfort de publicité, déclare-t-il. La voiture n'échappe pas à l'engouement collectif. Les pressions pour la changer ne manquent pas de la part des constructeurs et des gouvernants qui suivent la tendance sous l'influence d'arguments écologiques, avec des mesures incitatives à la clé. Il est temps de sortir de cet emballement généralisé», insiste le Neuchâtelois.

Selon lui, si la préoccupation pour éviter le gaspillage alimentaire, textile, plastique s'est peu à peu imposée, elle ne touche pas l'automobile. Pourquoi cet état de fait? «La voiture représente un objet à part, sensible, marqueur du statut social, et aussi un objet complexe, souligne Lucien Willemin. Avec ses 180 000 compo-

sants nécessaires à sa fabrication, son impact ne tient pas seulement à ses gaz d'échappement.» Sans être pour ou contre le mode électrique, le Neuchâtelois prend, lui, plutôt le parti de l'antigaspillage visant à garder son véhicule le plus longtemps possible.

Diminuer l'énergie grise

Son approche se veut globale. Il invite à changer de regard quitte à choisir l'occasion au détriment du tout neuf. Le conférencier insiste encore: «Pour diminuer notre consommation d'énergie, nos autorités nous incitent à augmenter notre consommation de matériels. Or, plus nous fabriquons de voitures, plus nous rejetons de substances toxiques dans l'environnement. Une voiture de dix ans avec 150 000 kilomètres au compteur est

considérée vieille alors qu'elle peut encore en parcourir le double. Pour diminuer substantiellement l'énergie grise, donc les émissions de CO₂, il s'agit de réduire la consommation excessive de matériels», ajoute-t-il.

Le conférencier conclut: «Mon intention est d'inviter l'auditoire à s'arrêter un instant. Pour envisager d'adopter une autre manière de consommer.» C'est la proposition pour agir en faveur du climat qu'il mettra en débat.

Michel Machicoane Stocker

Conférence le 21 septembre, à la salle des Blés, Eglise 26 à Attalens. Le 29 septembre, à la Maison Verte, route de la gare 2 à Romont. Plus d'infos sur www.lucien.lu. Le dernier livre de Lucien Willemin: Halte au gaspillage automobile, Editions d'En Bas.

Pourquoi changer de voiture?

COURRIER DES LECTEURS

Depuis la reprise économique post-Covid, on n'a jamais vendu autant de voitures en Suisse.

Et pas des petits modèles. Pensez-donc, avec le chien, le bébé, la poussette (celle avec les quatre pneus-ballons) et toutes les commissions, il faut du volume! A tel point que la norme VSS fixant la largeur des places de parc va être modifiée pour tenir compte des gros SUV.

Certains supermarchés proposent déjà des places XXL. Ils savent pourquoi. A voir les parkings encombrés et les bouchons systématiques sur les autoroutes, il y a visiblement trop de véhicules. Et la plupart sont récents. Difficile de résister aux sirènes de la publicité pour une nouvelle Mercedes, une BMW ou encore une Mitsubishi. Avez-vous remarqué que la voiture est devenue un SUV, un Land Cruiser, un City Jumper?

Ce changement est révélateur de l'identification virile avec le véhicule. Mais alors, comment faire? Il y a des solutions. Comme choisir des voitures plus modestes ou plus légères. Les garder plus longtemps. Sans tomber pour autant dans le système cubain où les grosses cylindrées américaines, à force de bricolage, atteignent parfois le million de kilomètres! Moins de voitures et moins de nouvelles voitures: le climat ne s'en portera que mieux.

Xavier Koeb, Châtel-St-Denis

Prévenir la multiplication des antennes



5G ORON

L'association ProViv Région d'Oron invite la population à une séance d'information sur ses activités de protection du vivant en lien avec les rayonnements non ionisants. Rendez-vous est donné le 25 septembre, à 20 h, à la salle polyvalente de Palézieux-Village.

La jeune association à but non lucratif ProViv Région d'Oron œuvre dans l'information et la prévention concernant les questions de rayonnements non ionisants liés à tout appareil et antenne émettant des ondes. Des conférences et une newsletter à paraître régulièrement figurent au programme. ProViv entend en outre travailler à faire reconnaître l'hypersensibilité comme une maladie.

La présidente Sophie Boudry, entourée de Corinne Emonet et de Claire-Lyse Von Dach, convie les habitants d'Oron à une séance d'information le 25 septembre, à 20 h, au foyer de la salle polyvalente de Palézieux-Village. «Nous souhaitons présenter notre vision à la population, écouter ses demandes et ses questions et rallier des forces», annoncent les trois membres du comité.

Planification réfléchie

L'association ProViv est née de contacts entre l'élue Sophie Boudry et les membres

fondateurs avec pour objectif la création d'une entité propre à la région. «La Municipalité d'Oron reçoit de nombreuses demandes de mises à l'enquête pour des antennes.»

ProViv souhaite des discussions ouvertes entre personnes physiques et morales. «Le dialogue avec la Municipalité est important, elle nous met d'ailleurs une salle à disposition, confie la présidente. Nous ne sommes pas dans l'attaque, nous souhaitons simplement que les antennes fassent partie de la planification du Plan directeur.»

D'autres communes auraient déjà fait le pas et ainsi stoppé des mises à l'enquête lorsque ces dernières se trouvaient dans des lieux dits sensibles, entendez proches de crèches, écoles et EMS. La Municipalité d'Oron a accepté d'entrer en contact avec ces communes.

«Nous ne sommes pas contre les antennes, mais pour une planification raisonnée. Pourquoi ne pas les placer unique-



ment en zone industrielle?» questionne Sophie Boudry. «Nous ferons des oppositions, seulement si cela nous permet de gagner du temps, ajoute Corinne Emonet. Nous avons ressenti que les autorités et nous-mêmes souhaitons aller dans le même sens.»

Pour rappel, Sophie Boudry, membre du Conseil communal oronais, avait déposé personnellement une interpellation, puis une motion à ce sujet, infructueuse, à la Municipalité en 2022. «Tout le monde doit pouvoir être entendu et satisfait.»

Régine Gapany

Inscription à la séance d'information sur provivoron@gmail.com

QUESTION PARLEMENTAIRE LA VERRERIE/FRIBOURG

Le Conseil d'Etat cautionne-t-il la confection du lait synthétique à Grangeneuve?

Cette question parlementaire découle d'un article de *La Gruyère* qui a révélé dans le courant de l'été que la halle technologique de Grangeneuve serait mise à disposition pour la production et la recherche en matière de lait synthétique. Les députés Marc Fahrni (UDC-PAI, La Verrerie) et Lucas Dupré (Le Centre, Villargiroud) veulent savoir si le Conseil d'Etat cautionne cette production.

«Selon l'article, ce lait est à base de soja, d'amandes, de coco ou d'avoine, rappellent les élus. Ce "faux lait" issu de matières premières importées, provoque d'importantes nuisances sociales et environnementales au sein de ses pays de production.»

Pour les députés, «cette production représente un risque supplémentaire pour toute la filière du lait déjà confrontée à nombre d'incertitudes économiques». Notamment parce que ces matières premières sont produites sans aucun contrôle, contrairement au lait suisse.

«Aucune plus-value»

Dans leur question, Marc Fahrni et Lucas Dupré apparaissent contre ce lait synthétique. «Le canton de Fribourg, terre d'élevage de longue date, est riche en herbage, qui permet la production de lait durable dans le respect du bien-être animal, un lait de synthèse

ne représente aucune plus-value.»

Ainsi ils demandent au Gouvernement s'il est au courant de la mise à disposition de ces locaux pour de telles recherches. Si tel est le cas, «pour quelles raisons n'est-il pas intervenu pour l'interdire»? Ensuite, ils demandent si «le Conseil d'Etat est conscient du danger de ce type de production pour les producteurs de lait?»

Les députés souhaitent également savoir si ces recherches sont financées par le canton de Fribourg et si ce dernier compte intervenir pour faire cesser ces recherches et cette production dans ses locaux de Grangeneuve. **Maxime Schweizer**

MOTION PARLEMENTAIRE GRANGES/FRIBOURG

Trop tôt pour la taxe non-pompier

Les députés PLR Savio Michellod (Granges) et Sébastien Dorthe (Villars-sur-Glâne) sont invités par le Conseil d'Etat à patienter: le canton propose au Grand Conseil de refuser leur motion, déposée le 24 mars. Selon lui, il est encore trop tôt pour se prononcer sur le sujet de la requête. Les élus demandaient une modification de la Loi sur la défense incendie et les secours (LDIS) par l'abrogation des articles 29 et 30 LDIS relatifs à l'obligation de servir et à la taxe d'exemption.

Les députés estiment que le montant de la taxe vise les personnes astreintes à l'obligation de servir sans tenir compte de leurs revenus, et que toute la population bénéficie de la défense incendie. Ainsi, ils proposent que celle-ci soit intégralement financée par l'ECAB et par l'impôt.

Dans sa réponse, l'Etat précise en préambule que la LDIS est une loi «relativement récente» et que sa mise en œuvre est en cours. «Le Grand Conseil a opté pour une solution pragmatique qui accorde une autonomie aux associations de communes, lesquelles peuvent décider des modalités de la taxe.» Consultée sur cette question, l'Association des communes fribourgeoises estime «qu'il n'y a pas lieu, en l'état, de remettre en cause les décisions prises en application de cette autonomie communale». Elle propose «de faire le bilan et l'évaluation de sa mise en œuvre une fois la présente législature terminée». Le canton abonde, en relevant «qu'il paraît peu opportun de procéder à une modification législative en l'état». Il conclut: «Cela est d'autant plus valable que l'obligation de servir et la taxe d'exemption sont deux notions qui ont été

soigneusement discutées, aboutissant à une solution convenant à la majorité.» **VAC**

PUBLICITÉ

POUR DES PRIMES MALADIE ABORDABLES

Valérie Piller Carrard
au Conseil national
valerie-piller-carrard.ch

LISTE
2

